



C'EST POUR BIENTÔT

Vendredi dernier (15 décembre 2017), mission sur le tribunal de St Nazaire pour présenter 3 détenus escorte 1. C'est un Tribunal où l'accès n'est pas sécurisé. Néanmoins l'ARPEJ trouve que 5 agents suffisent... enfin pas vraiment 5 puisque cette escorte comprend un réserviste. Le réserviste a la fonction de chauffeur même si la doctrine d'emploi précise bien qu'il ne doit pas conduire un véhicule avec plusieurs détenus (pas de groupé).

Mais dans cette Administration la politique du chiffre l'emporte toujours sur le bon sens

En théorie le personnel réserviste ne compte pas dans les effectifs pour l'escorte, c'est un personnel en plus. Logique puisqu'il n'a pas eu la formation de 4 semaines. Formation qui permet entre autre de connaître les positionnements afin de dissuader d'éventuelles personnes malveillantes de mettre les agents et les détenus en danger.

Le réserviste ne peut être considéré comme un agent escorte à part entière par le simple fait qu'il n'est pas armé. Il n'est d'ailleurs même pas équipé intégralement.

Ce vendredi donc, lors de la descente des détenus, un groupe d'individus s'est rapproché au contact des agents malgré leurs injonctions.

Soyons clair, l'incident dont il est fait question n'est aucunement la faute du réserviste, néanmoins une personne formée ne se serait pas mise en danger, ni lui ni l'équipage.

Le chef d'escorte n'a pas eu d'autre choix que d'utiliser ce dernier pour sécuriser la sortie des détenus (au nombre de 3).

Malheureusement, il s'est positionné dos au danger. Il aurait pu se prendre un violent coup dans le dos, un coup de couteau par exemple !

De plus, ne voyant pas la petite délégation voulant percer le dispositif, le chef d'escorte a dû faire un coup d'arrêt après sommations à l'un des protagonistes.

Avec un effectif adapté et des agents formés, tout ceci aurait certainement pu être évité

Les assaillants ont vu la fébrilité du dispositif et ont tenté leur chance. Leurs intentions (eux seuls peuvent les connaître) peuvent être variées, simple accolade ? Tentative d'évasion ?

L'intervention de 5 fonctionnaires de police qui passaient à proximité a mis un terme à leur objectif. Sans leur assistance, que se serait-il passé ?

FORCE OUVRIÈRE demande à ce que les réservistes soient formés et validés comme les autres agents PREJ, à défaut, qu'ils ne soient pas en lieu et place d'un agent PREJ mais en complément !

FORCE OUVRIÈRE demande d'arrêter de faire des dispositifs allégés sur des tribunaux non sécurisés. De même il est indispensable de stopper les escortes à 2 agents !

FORCE OUVRIÈRE félicite le professionnalisme des agents dont l'attitude a permis d'éviter le pire.